

Édito

Anne Challandes

Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales
challandes@landfrauen.ch



MATTHEU SPOHN

Pour de meilleurs prix!

La colère gronde dans la population paysanne. Paysannes, paysans et tracteurs sont dans la rue en Allemagne, en France et ailleurs. Je leur exprime ma solidarité et mon soutien. En Suisse, baisse de revenu, hausse des coûts, nouvelles exigences, charge administrative et surcharge de travail sont aussi d'actualité, mais plusieurs aspects sont différents.

D'après négociations ont permis d'obtenir un soutien du Parlement et l'abandon d'une grande partie des réductions prévues dans le budget 2024. Le Conseil fédéral a renoncé à remettre en cause le remboursement de la taxe sur les carburants. À la différence de nos collègues européens, nous avons un accès aux politiques qui siègent à Berne. Ils ont pris les enjeux au sérieux. Pour le cadre financier 2026-2029, il y a un espoir que les décisions futures tiendront aussi compte du soutien nécessaire à la production agricole suisse, soutien qu'a d'ailleurs exprimé la population dans différents sondages.

Il importe actuellement de viser des améliorations des prix sur les marchés. C'est là que nous devons placer notre énergie, afin de négocier les augmentations nécessaires à couvrir nos coûts de production. Nous devons obtenir – enfin – une rémunération équitable qui nous permettra de faire face à la hausse des coûts pour les agents de production, aux risques pesant sur nos seules épaules et aux exigences croissantes, afin de bénéficier de conditions économiques et sociales normales.

Ces améliorations seront possibles si les consommatrices et consommateurs sont à nos côtés. Cette pression supplémentaire augmentera les chances que nos demandes soient prises au sérieux. Il est temps que les grands distributeurs prennent leurs responsabilités et abandonnent cette argumentation qu'ils nous servent perpétuellement. Il est temps qu'ils soient transparents sur leurs marges et nous prennent en considération. La part de plus-value que nous créons par notre travail quotidien doit revenir dans nos fermes!

JUSTICE

Le contrôle du commerce des vins est maintenu

Le Tribunal administratif fédéral confirme la légalité du contrôle suisse du commerce des vins. Il rejette les recours déposés par 66 vigneron-encaveurs indépendants.



ISTOCK

L'arrêt du Tribunal administratif fédéral n'est pas définitif.

La révision de l'Ordonnance sur le vin a supprimé la possibilité pour les exploitants d'opter pour un contrôle cantonal équivalent à celui de la fondation Contrôle suisse du commerce des vins. Les recourants ont refusé de se soumettre à cette mesure officielle qu'ils jugent trop lourde en matière d'informations à communiquer et d'émoluments. Sommés par la fondation de tenir une comptabilité de cave conforme à l'ordonnance, ces vigneron-encaveurs ont recouru devant l'Office fédéral de l'agriculture qui les a déboutés.

Dans un arrêt publié vendredi 26 janvier, le Tribunal administratif confirme la décision

de l'office. Il estime que l'ordonnance sur le vin ne dépasse pas le cadre de la loi. Ses dispositions permettent d'atteindre les objectifs visés, soit la protection des dénominations et des désignations. Pour les juges de Saint-Gall, l'ordonnance n'est pas contraire non plus à la Constitution fédérale et à la liberté économique des vigneron-encaveurs. L'arrêt du Tribunal administratif fédéral n'est pas définitif et peut être attaqué devant le Tribunal fédéral. **ATS**

AIDE SUISSE À LA MONTAGNE

Les énergies renouvelables sur le devant de la scène

Ludovic Pillonel

L'Aide suisse à la montagne a mis l'accent sur le soutien aux énergies renouvelables lors du lancement de sa campagne de collecte. Plusieurs projets ont été présentés à cette occasion.

De l'eau au soleil en passant par le bois, les régions de montagnes sont riches en ressources renouvelables. L'Aide suisse à la montagne (ASM) s'est focalisée sur ce fort potentiel dans le cadre du coup d'envoi de sa campagne de récolte de dons, jeudi 25 janvier à Lausanne. L'organisation d'utilité publique soutient des projets énergétiques depuis une vingtaine d'années. Son programme d'impulsion pour la construction d'installations solaires lancé l'année dernière a connu un succès d'une ampleur inattendue (lire *Agri* du 10 novembre 2023, en page 5). Comme l'a signalé Ivo Torelli, le responsable communication de l'ASM, 281 demandes, dont une grande partie en provenance du secteur agricole, ont en effet été approuvées, pour un montant d'environ 8,3 millions de francs. Le programme solaire de l'Aide suisse à la montagne se poursuit en 2024. Il sera intégré dans l'activité de soutien ordinaire de la fondation à partir de l'année prochaine.

Les projets ayant convaincu les experts bénévoles de l'organisation totalisent une surface de 67000 m² dédiée à la production d'énergie solaire. Certains bénéficiaires se concentrent sur la vente d'énergie à des tiers. C'est le cas de Franches-Montagnes Énergie SA, qui exploite les réseaux de chauffage à distance du Noirmont et de Saignelégier. Agriculteur



Des panneaux solaires recouvrent le toit du bâtiment de production de Valplantes, sur le site de Grimisuat (VS).

VALPLANTES

et forestier de formation, Yann Flück dirige cette entreprise à laquelle son autre société fournit les copeaux de bois en provenance des forêts environnantes.

Hormis cet intervenant, le directeur de Mix Bois SA Yannick Chablaix avait fait le déplacement dans la capitale vaudoise pour parler de son entreprise de menuiserie et de charpente basée à Bullet (VD). Le projet de rénovation des locaux qu'il a présenté comprend l'installation de panneaux solaires synonymes d'autosuffisance.

Plantes séchées durables

Valplantes a également reçu un coup de pouce bienvenu de la part de l'Aide suisse à la montagne. Cette coopérative valaisanne commercialise annuellement 140 tonnes de plantes aromatiques et médicinales séchées. Les panneaux solaires mis en place en 2021 sur son bâtiment de Grimisuat produisent entre 125 000 et 130 000 kilowattheures (kWh) par an. Ce printemps, c'est la toiture du sé-

choir de Sembrancher qu'il s'agira d'équiper, avec à la clé une production similaire. «Grâce à cette nouvelle installation, nous pourrions couvrir entre 30 et 35% de nos besoins. Nous nous approvisionnons sinon uniquement en énergie hydroélectrique», a tenu à préciser le gérant Fabien Fournier. En plus de réduire la facture liée à l'électricité, la pose de panneaux photovoltaïques correspond à la vision de la coopérative. «On a toujours eu à cœur d'avoir un minimum d'impact sur l'environnement. La vingtaine de productrices et de producteurs avec lesquels nous travaillons pratiquent l'agriculture biologique.»

Des adaptations ont été réalisées pour diminuer la gourmandise énergétique des deux séchoirs qui fonctionnent 24 heures sur 24 en période estivale. Un système de récupération de chaleur, la découpe en frais des plantes, qui permet d'accélérer de 30% le séchage, et la régulation automatique de la ventilation ont ainsi fait passer la consommation de Valplantes de l'ordre de 1,3 mil-

lion à environ 550 000 kWh par année.

Phase de transition

Le directeur de l'Office fédéral de l'énergie Benoît Revaz a quant à lui apporté un éclairage plus général sur la contribution que peuvent apporter les régions de montagne aux enjeux énergétiques actuels. «On se trouve dans une phase essentielle de transition», a-t-il déclaré, avant de mentionner l'adoption par le Parlement de la Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. À côté de grands projets hydroélectriques, solaires et éoliens, le biogaz et le bois constituent des sources d'énergie locales susceptibles d'être davantage exploitées, a souligné l'intervenant.

En 2023, l'Aide suisse à la montagne a soutenu au total environ 830 projets, pour un montant de près de 38,1 millions de francs. La fondation a en outre récolté plus de 36 millions de francs auprès de 56 000 donatrices et donateurs. Sa campagne de collecte 2024 est ouverte jusqu'au 10 février.

